

Séquence n° 5 : La colonisation européenne et le système colonial (milieu du XIXe siècle - Seconde guerre mondiale)

Introduction

- définition du sujet (termes et cadrage) :

La **COLONISATION** désigne la domination et l'administration d'un territoire (en général sur un autre continent) par un Etat étranger. A comparer deux cartes de la **COLONISATION**, en 1850 et en 1945, une constatation s'impose : ce siècle est celui de l'expansion coloniale européenne, particulièrement en Afrique et en Asie. En s'implantant sur ces territoires, les Européens importent aussi des modes d'administration, d'exploitation économique. Bref, ils fondent un **SYSTEME COLONIAL**. Mais après la Première Guerre mondiale, des tensions se font jour. Des colonisés de plus en plus nombreux dénoncent le **colonialisme**, c'est-à-dire la vision uniquement positive de la **COLONISATION**.

- problématique :

La problématique tourne donc autour de la notion d'**EUROPEANISATION** du monde : est-ce que les puissances coloniales peuvent en même temps justifier la **COLONISATION** à partir de la supériorité du modèle européen tout en ne faisant pas bénéficier les indigènes de certains droits fondamentaux ?

- annonce du plan :

Nous étudierons d'abord la mise en place, surtout entre 1870 et 1914, de la domination européenne sur le monde. Ensuite nous verrons ce qu'est le **SYSTEME COLONIAL**. Enfin, nous montrerons que les paradoxes de la **COLONISATION** débouchent sur des remises en cause de plus en plus importantes.

Leçon n° 1. La mise en place de la domination européenne sur le monde

Introduction

- définition du sujet (termes et cadrage) :

Les empires coloniaux au milieu du XIXe siècle connaissent des situations contrastées. Espagnols et Portugais ont perdu leurs colonies latino-américaines. De même, la France ne possède plus que quelques comptoirs, les Antilles et le littoral algérien. Seul le Royaume-Uni a un vaste empire : des colonies de peuplement anglo-saxonnes (Canada, Australie) et l'Empire indien. Le deuxième tiers du XIXe siècle est un moment de forte expansion. Constituée par les plus grandes puissances du moment, l'Europe impose son influence sur le monde. La **COLONISATION** est préparée par une période de gestation, durant laquelle la conquête politique n'est pas à l'ordre du jour, si l'on excepte l'Algérie. C'est surtout à partir des années 1870 que commence une ère de **COLONISATION**, qui constitue un des traits saillants de l'expansion européenne. Elle fait jouer une série de mécanismes : volonté humanitaire et civilisatrice, ambitions stratégiques et affrontements des **nationalismes**, développement du capitalisme et révolution industrielle, suprématie scientifique et technologique patente à la fin du XIXe siècle. Le processus aboutit à la domination politique et économique par les puissances européennes d'espaces continentaux et maritimes immenses.

- problématique :

Pourquoi et comment les pays d'Europe ont-ils organisé le « partage du monde » ?

- annonce du plan :

Nous étudierons d'abord les facteurs de l'expansion européenne. Ensuite nous verrons comment se sont constitués les empires coloniaux. Enfin, nous montrerons que cette constitution débouche sur des tensions coloniales.

1.1. Les facteurs de l'expansion européenne

L'Europe dispose de nombreux atouts qui lui ont permis d'imposer son hégémonie.

1.1.1. La puissance démographique et technique

La population européenne passe de près de 270 millions d'hommes en 1850 à plus de 400 millions au début du XXe siècle. Cette croissance entraîne de puissants courants migratoires. Le Vieux Continent concentre ainsi en 1900 plus du quart de la population mondiale. Cette proportion représente le tiers de l'humanité si l'on ajoute l'ensemble des hommes dans le monde qui peuvent se dire d'origine européenne. Les colonies peuvent offrir des territoires de peuplement aux migrants (Canada, Australie).

Le développement extraordinaire des chemins de fer permet la mise en valeur des colonies. Le développement des steamers (bateaux à vapeur) ainsi que le creusement de canaux, comme le **canal de Suez, ouvert en 1869**, raccourcissent considérablement les temps de parcours et rapprochent les continents. Les Européens développent à travers le monde un réseau dense de communications. Ce système, qui assure un transport rapide des hommes et des marchandises, place le Vieux Continent au centre des échanges et renforce sa puissance.

1.1.2. Le rayonnement culturel

Persuadés que les sciences et la technique promettent à l'humanité un avenir radieux, les Européens entendent diffuser leurs principes, tout en niant la valeur des civilisations extra-européennes. La croyance en la toute-puissance de la raison et l'idée de progrès connaissent un grand succès. Ces valeurs séduisent les élites d'un grand nombre de pays dominés, contribuant à une **EUROPEANISATION** des modes de vie. La civilisation européenne triomphe, diffusée par ses langues, qui connaissent un très grand essor. Alors que l'espagnol et le portugais se sont développés dans l'espace sud-américain, le français gagne du terrain, mais c'est surtout l'anglais qui connaît les progrès les plus spectaculaires. Les missions religieuses, enfin, catholiques ou protestantes, animées par des sentiments humanitaires ou par l'esprit de croisade, ont largement participé à l'expansion de l'influence culturelle. Tous les discours des colonisateurs insistent sur la « supériorité » de la civilisation européenne, sur la nécessité d'apporter ses bienfaits aux peuples indigènes. Ce sentiment de supériorité justifie pour les Européens leur droit et leur devoir de soumettre des peuples qu'il jugent mineurs, incapables de se diriger eux-mêmes, et par conséquent, l'appropriation de territoires extra-européens, c'est à dire la **COLONISATION**. Rudyard Kipling, prix Nobel de littérature en 1907, évoque en 1899, dans un poème, "le fardeau de l'homme blanc" et se fait le chantre de l'**impérialisme** britannique, particulièrement en Inde. Notons que le racisme colonial qui se développe alors est le fruit de l'esclavage (15^e-19^e s.), car jusque là, l'esclave (noir notamment) n'était considéré que comme un objet, donc sans idée d'infériorité puisqu'il n'était pas perçu comme un homme.

1.1.3. La suprématie économique

La recherche de matières premières, de débouchés pour les produits de l'industrie, la possibilité de placements plus rémunérateurs, poussent les puissances européennes vers de nouveaux marchés. Les pays moins développés offrent des possibilités d'expansion illimitées. Les investissements se multiplient et le commerce mondial connaît une extraordinaire croissance. Aucun État ou empire n'est alors en mesure de résister à la puissance européenne, qui exerce une véritable domination.

1.2. La constitution des empires coloniaux

Les doctrines impérialistes n'apparaissent vraiment qu'au tournant des années 1870-1880. Les conquêtes deviennent alors systématiques pour l'ensemble des pays européens et débouchent sur un véritable partage du monde.

1.2.1. Les instruments de la **COLONISATION**

Sur des territoires inconnus, les explorateurs sont les premiers. Leurs motivations sont scientifiques et politiques. Ils sont au service de sociétés de géographie et des États. Les sociétés de géographies encouragent les expéditions de découvertes à partir de 1870. À la fin du 19^e siècle, les Européens se passionnent pour la géographie. Une véritable curiosité scientifique anime les nombreuses sociétés de géographie pour les terres lointaines. Vidal de la Blache, un grand géographe français, est partisan de la **COLONISATION**. Si les côtes sont presque totalement connues, leur relevé géographique étant exact, l'intérieur des continents est encore inexploré. Certains lieux marquent fortement l'imaginaire collectif (les sources du Nil). Les écrivains, parfois, s'inspirent de ces thèmes et ont un grand succès (Jules Verne). En fait cet engouement prend la relève de l'exotisme dans le romantisme. De multiples explorations européennes ont tenté de reconnaître les sources et le tracé des fleuves en Afrique (axes de pénétration) tout au long du siècle : expéditions de *DAVID LIVINGSTONE* (entre 1846 et 1873) et de *HENRY STANLEY* (1874-1877) dans les bassins du Zambèze et du Congo, expédition allemande (Rohlf, Scheinfurth et Nachtigal) entre 1862 et 1874 vers le haut Nil et le Sahara occidental, le Français *SAVORGNAN DE BRAZZA* dans le bassin du Congo (années 1880), les expéditions Marchand ou Kitchener dans le bassin du Nil... Les journaux relatent les exploits des grands explorateurs comme *DAVID LIVINGSTONE* ou *HENRY STANLEY* (et leur rencontre au bord du lac Tanganyika en 1871 : « Dr *LIVINGSTONE*, I presume »).

Les militaires, par leur supériorité technique, n'ont aucun mal à soumettre des peuples ou des royaumes africains et asiatiques (conquête du Tonkin par un corps expéditionnaire français, de la Namibie par les troupes allemandes...).

Une fois les territoires pacifiés, les colons viennent s'installer. Dans la plupart des cas, ils sont peu nombreux. Ils participent à l'administration et à l'exploitation économique de ces pays. Il existe quelques colonies de peuplement : l'Afrique du Sud pour les Britanniques et les Hollandais ; l'Algérie pour la France où sont déportés des réfractaires (révolutionnaires de 1848 ou de la Commune). Les colons sont assistés de missionnaires, surtout en Afrique noire, qui se donnent pour mission d'évangéliser les populations. Une multitude de congrégations nouvelles sont créées pour gagner au christianisme les contrées lointaines d'Afrique ou d'Asie. En France, vingt-deux congrégations sont créées entre 1816 et 1870, comme la Société des missionnaires d'Afrique, (les « Pères blancs »), créée en 1868. Une étroite collaboration se noue entre clergé missionnaire et personnel colonial.

1.2.2. La « course au clocher »

L'expression de « course au clocher » désigne la compétition à laquelle se sont livrées les puissances européennes pour conquérir le plus de territoires possible, compétition lancée par la **conférence de Berlin** tenue **en 1884-1885** sous les auspices de Bismarck. L'Afrique a été le continent le plus touché par cette frénésie de conquête, puisque seuls le Libéria, petit pays de la côte ouest, et l'Éthiopie restent libres. **Dès 1830, la France conquiert l'Algérie**. L'Asie n'a pas échappé aux convoitises européennes. La Grande-Bretagne consolide sa présence en Inde, **la France conquiert l'Indochine en 1862-1863 (1887 : Création de l'Union indochinoise)**, les Pays-Bas s'implantent en Indonésie. En 1914, tout ce qui pouvait être pris, l'est effectivement. La rapidité de ces annexions souligne la faiblesse des peuples colonisés et la toute-puissance européenne.

Deux puissances se distinguent par leur volonté de constituer des empires coloniaux cohérents. La Grande-Bretagne entend exercer une domination universelle. Elle étend son influence sur tous les continents et l'ensemble des océans, et exerce son autorité sur des peuples très différents. *JOSEPH CHAMBERLAIN*, secrétaire d'État aux colonies de 1895 à 1903 est le symbole de cette expansion britannique. La cohérence de cet ensemble tient à la maîtrise des voies de communication maritimes. La France républicaine se fait également la championne de la **COLONISATION**. Président du Conseil de 1880 à 1881 et de 1883 à 1885, *JULES FERRY* engage la France dans une politique d'expansion. **En 1881, les Français créent un protectorat en Tunisie**. Madagascar, le Congo, le Soudan et le Tonkin passent aussi sous protectorat français. En 1885, *JULES FERRY* est renversé par les adversaires de sa politique coloniale à cause d'un échec en Indochine. Surnommé "le Tonkinois", il échappe de justesse à un

attentat en 1887. Les conquêtes se multiplient ensuite en Afrique noire et en Indochine alors que la **COLONISATION** s'étend en Afrique du Nord.

En 1914 la hiérarchie coloniale s'établit ainsi :

- en tête, le Royaume-Uni : l'Empire britannique, dont la constitution est pratiquement achevée à la fin du XIXe siècle, couvre 30 millions de km² (le ¼ des terres émergées), est peuplé de 450 millions d'habitants, et il est le plus riche. Le joyau de l'Empire correspond aux Indes, principale colonie (le pays a aussi d'autres territoires en Asie, la Malaisie et Singapour). *En 1876, la Reine Victoria d'Angleterre devient impératrice des Indes*. Le Royaume-Uni possède toute une série de territoires dans la partie orientale de l'Afrique (de l'Afrique du Sud à l'Égypte) dont une des finalités est la protection géostratégique de la route des Indes (la Grande-Bretagne est aussi présente à Gibraltar, Malte, Chypre, Suez et Aden). Les Anglais ont quelques positions en Afrique occidentale insérées entre les colonies françaises entre autres (Nigeria, Gold Coast). A ces colonies, aux statuts variés (colonies de la Couronne, protectorats, États « protégés »), s'ajoutent les dominions, entités autonomes, anciennes colonies de peuplement (*Canada en 1867*, Australie en 1900, Nouvelle-Zélande en 1907 et Afrique du Sud en 1910). Il faut noter que seuls ces dominions amorcent un développement industriel. En outre, la pénétration économique, financière, culturelle et diplomatique britannique s'étend à l'Amérique du Sud et à l'Asie, notamment en Chine (concession de Hongkong).

- En deuxième position la France. En 1914, l'Empire français est le deuxième empire colonial, derrière celui de l'Angleterre. Il couvre 10 millions de km², mais il est, au total, peu peuplé (50 millions d'habitants). Ses principales possessions se trouvent, comme pour l'Empire britannique, en Afrique et en Asie. Les Français se sont installés en Afrique du Nord : Maroc, Algérie, Tunisie. Seule l'Algérie est une colonie de peuplement, mais à la différence des dominions anglais qui étaient pratiquement vides (sauf l'Afrique du Sud), l'Algérie a une population musulmane importante. Les Français sont présents en *Afrique occidentale (AOF : du Sénégal au lac Tchad) constituée entre 1895 et 1904* et en *Afrique équatoriale (AEF : Gabon, Moyen-Congo, Oubangui-Chari et Tchad) en 1910*. La volonté de constituer un axe Dakar-Djibouti s'est heurtée à la présence des Britanniques au Soudan, qui ont par ailleurs privé la France de ses intérêts en Égypte. En Asie, la pièce principale est l'Indochine, créée en 1887 au terme d'une conquête difficile par la réunion des trois provinces du Viêt Nam que sont la Cochinchine, l'Annam et le Tonkin, du Laos et du Cambodge. La France prend également pied à Madagascar à partir des années 1880, complétant ainsi sa présence sur un grand nombre d'îles, de la Martinique et de la Guadeloupe à la Nouvelle-Calédonie, en passant par la Réunion.

- Ensuite viennent loin derrière les autres puissances européennes ; l'Espagne en recul (elle perd des territoires au profit des États-Unis comme Porto Rico, Cuba, Hawaï et les Philippines), a quelques territoires en Afrique, le Portugal dans le Sud de l'Afrique, les Pays-Bas surtout en Indonésie. La Belgique a le Congo. Enfin l'Allemagne et l'Italie, tard venues dans la conquête coloniale se heurtent à la France et à l'Angleterre, pour obtenir des colonies, surtout en Afrique.

1.2.3. Les mobiles de la **COLONISATION**

Longtemps mis en avant, les intérêts économiques sont loin d'être le facteur prépondérant. L'accroissement de la production industrielle, la réapparition avec la crise entre 1873 et 1896 de mesures protectionnistes, ont pu pousser les Européens à l'aventure pour découvrir de nouveaux débouchés. La croissance industrielle conduit à la recherche de matières premières (caoutchouc dans les îles indonésiennes par exemple), voire à la conquête de nouveaux débouchés. Le commerce maritime permet aux grandes puissances de contrôler les océans. « La politique coloniale est fille de la politique industrielle », déclare *JULES FERRY* en 1885, alors que le roi Léopold II de Belgique fait du Congo une colonie d'exploitation. L'homme d'affaires britannique Cecil Rhodes (qui a donné son nom à la Rhodésie) est devenu, après avoir fondé sa compagnie de diamants en Afrique du Sud, Premier ministre de la colonie du Cap dans les années 1890. Colonisateur convaincu, il symbolise l'aspect économique de l'Empire britannique. En fait, les objectifs économiques sont loin d'avoir été atteints. Au demeurant, un pays comme l'Allemagne a connu une expansion économique fulgurante sans posséder pour autant un empire colonial très étendu.

Les intérêts économiques n'ont été qu'indirectement liés à la domination politique. La **COLONISATION** a donc obéi à d'autres facteurs. Tous les États européens connaissent une montée du **nationalisme** et voient donc dans l'expansion territoriale et la conquête coloniale un moyen d'assurer leur prestige. On a donné le nom d'**impérialisme** à cette volonté de domination et d'expansion des États industriels dans le reste du monde. **Impérialisme** commercial, financier, culturel, il devient politique avec la **COLONISATION**. Les questions de prestige, d'orgueil national, les considérations politiques ou le rôle de certains hommes (*JOSEPH CHAMBERLAIN*, *JULES FERRY*) ont joué un rôle au moins aussi important que les mobiles économiques.

Alors que, jusqu'aux années 1870, les conquêtes coloniales relevaient de hasards de circonstance, elles deviennent systématiques à partir de cette date et obéissent à la formulation de véritables politiques coloniales. En Grande-Bretagne, Benjamin Disraeli se fait l'apôtre d'une « plus Grande-Bretagne » et devient l'un des pères de l'**impérialisme** britannique, imité ensuite par *JOSEPH CHAMBERLAIN*. L'exemple français est aussi révélateur. La **COLONISATION** s'accélère à partir de l'arrivée au pouvoir des républicains en 1879. En effet, après la défaite militaire de 1870 et l'humiliation nationale, les gouvernements républicains des années 1880 lancent une grande

campagne de **COLONISATION** pour redonner au pays un statut de grande puissance. Le débat colonial en France entre "colonistes" et "anticolonistes" est très âpre. Les "colonistes" sont surtout les Républicains modérés et les Républicains radicaux, qui mettent en avant l'intérêt commercial et la cause humanitaire (Gambetta, **JULES FERRY**). Eugène Etienne est le président du groupe parlementaire du parti colonial. Les "anticolonistes" dénoncent l'argument raciste, le coût financier et prônent la priorité nationale (la ligne bleue des Vosges au-delà de laquelle se trouve l'ennemi allemand). Des hommes aussi divers que Georges Clemenceau (radical), Jean Jaurès (socialiste) ou Maurice Barrès (nationaliste) s'opposent à la **COLONISATION**. **JULES FERRY** s'est très largement inspiré des idées de Paul Leroy-Beaulieu, qui a publié en 1873 *De la colonisation chez les peuples modernes*. Pour cet économiste, la **COLONISATION** doit permettre l'ouverture de nouveaux débouchés, ainsi que la mise en valeur de richesses jusque-là latentes et inexplorées. Elle doit de ce fait entraîner un enrichissement global de l'humanité. Au-delà, la **COLONISATION** doit également jouer un rôle dans le domaine social et moral. On retrouve ici l'idée du devoir des « civilisations supérieures » de secourir les civilisations dites « inférieures ».

1.3. Les tensions coloniales

Au fur et à mesure que l'expansion se poursuit, les territoires offerts aux convoitises des Européens se réduisent, et le choc des **impérialismes** devient l'une des caractéristiques de la politique internationale.

1.3.1. La multiplication des crises

La "course au clocher" provoque des frictions entre les puissances européennes. C'est surtout l'Afrique qui, à partir de la conférence de Berlin, fait l'objet des plus âpres rivalités. Les tensions s'exercent d'abord entre la France et l'Angleterre, qui, dans leur expansion, se disputent les mêmes territoires.

L'incident le plus grave se déroule *en 1898 à Fachoda où France et Angleterre ont failli se battre pour les sources du Nil*. En 1898, alors que la colonne française du capitaine Marchand avait atteint le haut Nil dès juillet, elle y fut rejointe en septembre par une troupe anglo-égyptienne, que commandait Kitchener. Après un premier refus d'évacuer Fachoda, les Français durent s'incliner, sur l'ordre du ministre des Affaires étrangères, Théophile Delcassé. Le 21 mars 1899, un accord colonial concédait la totalité du bassin du Nil à la Grande-Bretagne. **JOSEPH CHAMBERLAIN**, qui soutenait Cecil Rhodes et projetait la construction d'une ligne de chemin de fer du Cap au Caire, desservant ainsi toute l'Afrique anglaise, pouvait ainsi réaliser partiellement son rêve. En revanche, le projet français de tracer un axe transversal Dakar-Djibouti devait être abandonné.

Par deux fois, *en 1905-1906 et 1911, l'Allemagne tente une épreuve de force contre les Français au Maroc*. La première crise est réglée par la conférence d'Algésiras, qui maintient la France dans ses prérogatives, mais lui impose une politique de « porte ouverte ». La seconde crise impose à la France de nouvelles concessions : l'Allemagne reçoit en contrepartie de la présence française au Maroc des possessions en Afrique (Togo). *En 1912, le Maroc devient protectorat français*. De même, longtemps les Italiens gênent les Français en Tunisie.

1.3.2. Le choc des **impérialismes**

Les rivalités coloniales s'étendent à l'ensemble de la planète. Même les espaces qui, comme la Chine, l'Empire ottoman, l'Arabie ou l'Amérique latine, ont échappé à la **COLONISATION** sont travaillés par des forces antagonistes. Les rivalités coloniales deviennent très vives et s'ajoutent aux tensions qui s'exaspèrent sur le Vieux Continent.

Une véritable compétition oppose donc les pays européens dans trois directions :

- en Méditerranée : la France crée un ensemble maghrébin autour de l'Algérie alors que l'Angleterre occupe l'Egypte. La présence française est contestée par l'Allemagne au Maroc et par l'Italie en Tunisie
- en Extrême Orient, la France s'installe en Indochine en 1885 alors que la Grande Bretagne occupe la Birmanie
- en Afrique, la conférence de Berlin du 15 novembre 1884 au 2 février 1885 partage le continent en zones d'influences.

On a pu se demander si le choc des **impérialismes** coloniaux, mais aussi économiques n'était pas la principale cause de la guerre de 1914. En fait chaque différend a pu se régler par des accords internationaux. Parfois même des conférences internationales (comme Berlin en 1884) établissaient un code de bonne conduite pour organiser la curée.

Conclusion

- réponse à la problématique :

Ce siècle (1850-1945) est bien celui de l'expansion coloniale de l'Europe. Les conquêtes opérées par la force, notamment au nom de la supériorité de la civilisation européenne, font du continent le premier pôle de puissance au monde. L'Afrique et une grande partie de l'Asie sont ainsi partagées, au profit de la France et du Royaume-Uni principalement. Les empires permettent donc aux métropoles d'assurer leur prépondérance et leurs débouchés économiques et commerciaux.

- ouverture du sujet :

Comment se met ensuite en place la gestion des colonies et de leurs habitants ?

Leçon n° 2. Le système colonial et ses caractéristiques

Introduction

- définition du sujet (termes et cadrage) :

La pacification et les principaux partages sont acquis entre les années 1890 et 1914, même si la résistance ne cesse jamais (ce dont témoigne la guerre du Rif) et si la Première Guerre mondiale occasionne une redistribution entre les vainqueurs. La période proprement gestionnaire des empires commence alors. Les « coloniaux » (missionnaires, fonctionnaires, commerçants...) sont peu nombreux et l'appareil colonisateur modeste, rapporté à l'ampleur de la tâche. L'empirisme l'emporte donc, d'où l'hétérogénéité des situations, que renforce l'absence ou la présence de colons qui ne forment une composante effective du peuplement qu'en d'assez rares endroits, dont l'Algérie. On peut cependant repérer quelques tendances, tels l'intérêt britannique et hollandais pour la tutelle indirecte, ou la politique plus étatique et assimilatrice de la France. La diversité des modes de mise en valeur est aussi grande, même s'il s'agit toujours de vendre des biens manufacturés, d'obtenir denrées tropicales, cultures industrielles puis produits du sous-sol, de lever l'impôt. Un équipement en infrastructures de transport destinées au contrôle et au drainage des productions est conduit partout, avec un coût humain élevé et des problèmes de capitaux (en 1914, l'investissement colonial français ne représente pas 15 % des investissements à l'extérieur). Même s'il y a des exceptions — l'Indochine est précocement équipée —, la période d'engagement maximal des métropoles est tardive, liée à la crise et même généralement postérieure à la Seconde Guerre mondiale.

- problématique :

Pourquoi peut-on dire que la **COLONISATION** s'est traduite par une domination qui a pris trois aspects : économique, politique et culturel ?

- annonce du plan :

Nous nous demanderons d'abord si l'économie coloniale est basée sur l'exploitation ou la mise en valeur. Ensuite nous verrons comment caractériser le pouvoir colonial. Enfin, nous étudierons les sociétés face à la **COLONISATION**.

2.1. L'économie coloniale : exploitation ou mise en valeur ?

2.1.1. L'appropriation des terres

La **COLONISATION** est avant tout conquête d'espace. Qu'il s'agisse de l'Asie, de l'Afrique noire ou de l'Afrique du Nord, d'immenses territoires ont été mis en valeur pour la culture de produits tropicaux comme le caoutchouc en Indochine ou au Congo, le cacao au Gabon, le thé et l'arachide en Inde, ou la vigne en Algérie. L'agriculture a pu revêtir des formes diverses. Elle a pu être pratiquée par un petit colonat (communauté constituée par les petits colons, souvent d'origine modeste, attirés par les perspectives de promotion offertes par les colonies), comme en Indochine ou au début de la **COLONISATION** en Algérie.

Le trait majeur reste l'agriculture pratiquée sur de grandes plantations, comme en Afrique. D'immenses territoires sont obtenus par des négociants et des colons : ce sont les concessions. 700 000 hectares leur sont ainsi confiés au Congo pour l'exploitation des hévéas et des bois exotiques à la fin du XIXe siècle ; la banque Paribas maîtrise les grandes exploitations en Indochine. L'économie de plantation est variée : Cochinchine (riz, poivre, hévéas), Algérie (viticulture), AEF-AOF (café, arachide ou cacao donc des cultures de rapport), Inde (coton). Ces productions locales et tropicales sont destinées à la satisfaction du marché français et mondial, et non pas aux populations locales. Les conditions d'exploitation y sont terribles. Elles ont été décrites par André Gide, dans son fameux *Voyage au Congo* (1927), ou par Albert Londres, dans *Terre d'ébène* (1929). Le travail forcé est de fait associé à la mise en valeur de ces terres. Il a pu prendre diverses formes, mais a existé, sous diverses appellations, dans la plupart des colonies. Dans l'Empire français, il s'agit de prestations gratuites pour des travaux d'intérêt local ou colonial (12 jours en AOF- 15 jours en AEF), forme d'impôt en travail. Il s'agit souvent de grands chantiers ou de portage même si les progrès des réseaux routiers permettent de limiter cette pratique. Les conditions de travail sont difficiles. En France, la prise de conscience de l'insuffisance de la mise en valeur des colonies, lors de la conférence économique de 1917, organisée par Maginot, a débouché sur toute une série de projets de grands chantiers. Ainsi, la construction de voies ferrées a mobilisé des dizaines de milliers d'hommes, réquisitionnés dans leurs villages. La construction du chemin de fer Congo-Océan, reliant Brazzaville au port de Pointe-Noire (795 km), s'avéra un enfer : sur les 127 000 hommes recrutés de force (1921-1932), 25000 moururent d'épuisement, de maladie ou victimes de mauvais traitements. Les populations sont aussi soumises à l'impôt : il finance 25 % du budget colonial en moyenne (France, Portugal, Belgique). L'impôt de capitation, montant par habitant et par an, s'élève à 2 francs en AOF, 1,55 franc en AEF et

1,35 francs belges au Congo Belge (salaire moyen mensuel au Congo belge : 19,35 francs belges). La capitation représente d'importants revenus : AOF, 156 millions de francs en 1929, 181 millions en 1935.

Les aménagements se traduisent aussi parfois par des expropriations : l'aménagement de la vallée de la Mitidja (arrière-pays d'Alger) à la fin du siècle se traduit par l'assèchement de marais, la mise en place d'exploitations céréalières et viticoles. C'est une entreprise modernisatrice, mais qui oblige aussi les « fellahs » (paysans) à quitter leurs terres et à devenir les salariés des colons.

2.1.2. La mise en place d'une **économie duale**

À côté de l'agriculture, les colons ont développé l'exploitation des ressources naturelles, exploitées en général par de grandes firmes privées. On parle de colonies d'exploitation. Il s'agit d'une véritable exploitation prédatrice (**économie de prédation**) : on a pu parler de **pillage des colonies**. Cette expression s'est imposée avec le développement du courant tiers-mondiste dans les années 1950. Les anciennes métropoles, puissances développées, auraient tiré leurs richesses de l'exploitation des colonies. Le **pillage** dont celles-ci auraient fait l'objet, à l'inverse, serait une des explications de leur sous-développement.

Dans le même temps, la **COLONISATION** a freiné le développement industriel des colonies, inondées de produits manufacturés venant de métropole et dont la production ne devait pas concurrencer celle des métropoles. L'exemple de l'industrie textile en Inde est très révélateur. Bien avant la **COLONISATION**, l'Inde était connue pour l'importance de son industrie textile. La révolution industrielle en Europe, à partir des années 1780, devait être fatale pour l'industrie traditionnelle. Les tissus industriels britanniques ont commencé à pénétrer massivement le marché indien à partir de 1840. On assiste à la mise en place d'un cycle caractéristique de l'économie coloniale : le coton indien est acheminé en Grande-Bretagne, puis transformé dans les usines de la métropole, d'où il est réexporté sous forme de textile. L'économie coloniale s'est ainsi superposée à l'économie traditionnelle, lorsqu'elle existait, et a débouché sur la mise en place d'une **économie duale**. L'économie coloniale repose sur une stricte séparation du travail entre métropoles et colonies. Les premières exportent vers les colonies leurs produits manufacturés et en importent des matières premières. Jusqu'en 1918, les Européens n'ont pas cherché à assurer le développement économique de leurs colonies. La preuve en est la structure actuelle, héritée, des réseaux de communication et du système urbain des ex-colonies qui révèle une économie extravertie (réseau ferroviaire orienté vers la côte, une seule grande ville souvent côtière etc...).

Les métropoles réalisent d'importants investissements pour réaliser des infrastructures. En 1913, la France consacre 9 % de ses capitaux à son empire, contre 47 % pour la Grande-Bretagne. Pour beaucoup, elles concernent les transports. Le réseau routier d'Oubangui (AEF) représente, en 1926, 4200 km. En AOF, il représente 27 000 km. Dès 1892, les Anglais ont construit 28 000 km de voies ferrées en Inde. Mais l'organisation des infrastructures, objet de grande fierté, vantée par la propagande coloniale, trahit la finalité même de cette économie, essentiellement tournée vers la métropole : la construction de ports, de routes et de chemins de fer devait permettre l'acheminement des produits coloniaux vers la métropole.

2.1.3. Les colonies ont-elles constitué une « bonne affaire » ?

L'idéal souvent proclamé était l'autarcie (recherche de l'autosuffisance) entre métropoles et colonies, d'où la recherche de productions complémentaires. Les politiques autarciques se développent surtout dans les années 1930, période durant laquelle, face à la crise économique mondiale, les échanges avec les colonies ont pu apparaître comme une solution. Les effets pervers de ce système sont très rapidement apparus : blocage du développement économique des colonies, mais également, pour les métropoles, absence de dynamisme du fait de l'existence, grâce à l'empire, de marchés protégés. Aussi, si les colonies ont été une bonne affaire pour certains entrepreneurs privés qui ont pu amasser des fortunes, elles n'ont pas, globalement, assuré la prospérité des métropoles. En témoigne le dynamisme économique de puissances privées de colonies, comme l'Allemagne ou les États-Unis.

On peut même se demander si, en ayant un marché captif, surtout après 1930, portant sur des produits manufacturés peu élaborés, des pays comme la France et la Grande-Bretagne, n'ont pas pris un retard dans les branches industrielles modernes, qui exigeaient le couple compétitivité-innovation. Les empires coloniaux auraient ainsi pu ralentir les restructurations nécessaires, restructurations reportées après les années 1960, après la décolonisation. Dans cette hypothèse, la colonisation, manifestation indéniable de la suprématie européenne de l'Europe au début du 20^e siècle, serait une des causes de son déclin.

2.2. Le pouvoir colonial

2.2.1. L'administration coloniale

Au fur et à mesure des conquêtes, les métropoles ont installé des administrations coloniales. Ainsi la Grande-Bretagne, la première, met en place dès le milieu du siècle un Colonial Office, complété d'un India Office qui remplace la Compagnie des Indes. En France, Gambetta crée un sous-secrétariat d'État aux colonies, qui se transforme en ministère des Colonies en 1894. Divers organismes sont en outre créés, comme, en France, le Conseil

colonial. La politique coloniale se décide enfin lors de conférences internationales (conférence de Berlin, 1884-1885). L'administration coloniale est en charge de la gestion des colonies. Elle doit arbitrer entre une multitude d'intérêts particuliers : les projets de la métropole, les intérêts des divers groupes de pression, l'opinion publique. La question des formes du gouvernement est posée par les dirigeants et les administrateurs coloniaux. Elles ont été diverses d'un empire à l'autre, et ont également pu varier à l'intérieur d'un même empire.

2.2.2. **Administration directe**, protectorat et **assimilation**

Le plus souvent, au début, cette **administration est directe** et seuls les natifs de la métropole exercent le pouvoir. Dans un grand nombre de cas, le pouvoir est confié à un gouverneur qui administre directement la colonie. Celui-ci dispose de pouvoirs importants et s'entoure de fonctionnaires coloniaux dont le nombre n'a cessé de croître. Les colonies sont considérées comme des provinces métropolitaines, elles sont administrées directement par des fonctionnaires coloniaux. Dans ce cas, souvent l'objectif annoncé est l'**assimilation**, à plus ou moins long terme, des populations autochtones. L'**assimilation** politique est la volonté de donner à terme aux peuples colonisés le même statut que les citoyens français. C'est la politique de la France, de l'Espagne, de la Belgique et du Portugal. En fait, l'**assimilation** est un leurre, seules quelques rares élites indigènes, occidentalisées, bénéficient, très progressivement de certains droits, mais l'immense majorité reste dans un rapport de domination.

Ainsi, les indigènes des colonies françaises, ont la nationalité française (ils se battent d'ailleurs pour la France) mais n'ont pas les mêmes droits civiques et encore moins politiques (ils n'ont pas le droit de vote).

D'autre part, l'**administration directe** n'est pas un dogme : parfois les Français laissent les autorités locales en place. Il s'agit alors de protectorat (Maroc, Tunisie), mais ces autorités sont très contrôlées. Le protectorat est un régime juridique imposé par un traité international, et selon lequel un Etat protecteur exerce un contrôle sur un autre. Le régime du protectorat, qui se distingue de l'**administration directe**, laisse subsister une administration et une élite locales. La colonie est administrée par l'intermédiaire de chefs « indigènes », en général les autorités traditionnelles. Au Maroc, le maréchal Lyautey, gouverneur dans les années 1920, pense qu'il faut s'appuyer sur les notables du lieu pour gouverner. C'est ce qui est fait de manière limitée car, dans tous les cas, ces responsables restent contrôlés par des administrateurs.

Dans l'Empire français on a donc plusieurs cas de figure :

- **administration directe** par un gouverneur : AEF
- **assimilation** : Algérie, divisée en trois départements, Antilles (destinée au Guyanais Félix Eboué), Réunion, Cochinchine, quatre communes au Sénégal (Saint-Louis, Dakar, Rufisque, Gorée). Mais en Algérie les musulmans n'ont pas le droit de vote même si en 1919 on assiste à l'octroi du droit de vote aux musulmans anciens combattants, aux propriétaires et aux fonctionnaires et à l'abolition des impôts arabes
- **association** : dans les protectorats (Maroc, Tunisie, Indochine), l'Etat protégé perd sa souveraineté dans le domaine de la politique étrangère et de la justice.
- comptoirs c'est-à-dire agences de commerce fondées par une nation en pays étranger (Pondichéry, Chandernagor, Karikal, Mahé et Yanaon)

2.2.3. **Administration indirecte** et **association**

Cette méthode est préférée par les Anglais et les Hollandais. L'**administration**, au niveau des villages, des provinces est **indirecte** et laissée aux autorités locales (toujours sous contrôle, bien sûr). L'**association** politique consiste à maintenir les institutions locales et traditionnelles et à s'appuyer sur elles pour administrer les territoires colonisés. En principe, cette politique est promue par les Britanniques en particulier par Sir **FREDERICK LUGARD** (1858-1945), gouverneur du Nigeria dans son livre *Dual Mandate* où il parle d'« indirect rule ».

Cette méthode permet d'économiser les frais de gestion et de ne s'intéresser qu'à l'exploitation commerciale et économique. Cette politique ne reflète pas une considération particulière pour les autres civilisations, mais au contraire un certain mépris : les Britanniques estiment que leur civilisation est inaccessible pour les peuples qu'ils dominent et par conséquent l'**assimilation** est impossible. Mais il faut noter que ces structures, après la seconde guerre mondiale rendront plus facile la décolonisation.

Dans l'Empire britannique on a aussi plusieurs cas de figure :

- **assimilation** : Sierra Leone, Gold Coast, Lagos au Nigeria
- **association** : Inde
- dominions : ce sont de grandes colonies de peuplement européen destinées à fournir des terres à des habitants de la métropole qui la quittent définitivement. Ces territoires ont une indépendance de fait, ils possèdent un parlement, un gouvernement, une armée. Mais ils partagent avec le Royaume-Uni le même souverain, la même langue.

Quelle que soit la solution trouvée, et mis à part les dominions britanniques (Afrique du Sud non comprise), c'est un modèle d'assujettissement qui est mis en place pour l'exploitation des colonies. On peut noter d'ailleurs la contradiction existante entre les progrès de la démocratie en Europe à la fin du 19^e siècle et le phénomène politique de la **COLONISATION**.

2.3. Les sociétés face à la **COLONISATION**

2.3.1. La société des colons

Les départs dans les colonies sont peu nombreux. C'est le cas en Afrique ou en Asie. Les fonctionnaires, soldats, commerçants ou hommes d'affaires, qui constituent la société coloniale sont restés des minorités très réduites numériquement. L'Empire colonial français, par exemple, ne compte en 1914 que 1,3 million de Français installés dans les colonies, dont plus du tiers se trouvaient en Algérie. Mais la **COLONISATION** a tout de même entraîné d'importants mouvements de population. En Afrique, par exemple, la population allogène est passée de 135000 personnes au milieu du XIXe siècle à plus de 4 millions.

La société coloniale comporte un certain nombre de caractères propres. Sa population, très cosmopolite, très majoritairement masculine, est plus jeune que la population métropolitaine. Se pose la question de l'acclimatation, mais également de la connaissance du milieu dans lequel elle vit. À cet égard, les comportements ont été très divers. D'une manière générale, elle constitue une société fermée, vivant en vase clos. Dans certains cas, au contraire, qui restent marginaux, elle a pu perdre tout contact avec le milieu d'origine et prendre des caractères originaux. C'est le cas par exemple de nombreuses îles tropicales, où s'est développée une population créole. Un créole est une personne de race blanche née dans une colonie intertropicale ; par extension, une langue créole est un mélange de différentes langues européennes, devenues par syncrétisme la langue maternelle de cette communauté. Les pieds-noirs, nom donné à la communauté européenne d'Algérie, sont le résultat d'un important brassage de populations d'Europe du Sud. Aux Français de souche se sont ainsi ajoutés de nombreux Espagnols, Italiens, Maltais, etc. Certains attribuent l'origine du mot aux brodequins sombres portés par les soldats de Bugeaud à l'époque de la conquête, d'autres à la couleur des pieds des vengeurs d'origine européenne lorsqu'ils pressent le raisin. L'expression s'est généralisée dans les années 1950. Mais hormis ces exemples, le métissage est mal vu. En Inde, par exemple, un règlement édicté sous l'ère victorienne contrarie la carrière des fonctionnaires qui épousent des femmes indigènes, de même que ceux qui s'affichent trop ostensiblement avec des maîtresses indiennes.

2.3.2. La transformation des sociétés colonisées : **assimilation** ou ségrégation ?

Les administrateurs et les métropoles sont confrontés à plusieurs questions. La délimitation des nouveaux pays et empires se fait en fonction du contrôle des frontières par l'armée. Sont ainsi englobées dans un même pays des populations d'origine très différentes.

L'irruption des Européens a, dans un premier temps, déstabilisé les populations autochtones. Elle a entraîné dans la plupart des cas le déclin des élites traditionnelles : disparition en Algérie, déclin en Indochine. Il n'y a qu'en Inde que les Britanniques ont laissé subsister un grand nombre de princes et de propriétaires terriens (auxiliaires du pouvoir colonial) et qu'en Afrique noire que les élites traditionnelles ont été maintenues (pour suppléer la faiblesse numérique des colons). L'irruption des Européens a aussi influé négativement sur l'évolution démographique. Les maladies apportées par les colons, les pertes liées aux opérations militaires, le développement du travail forcé, ont souvent entraîné une régression de la population. Celle-ci connaît par la suite un rattrapage rapide que l'on peut mettre en relation avec le développement de la médecine coloniale (« révolution pastoriennne » entraînant une baisse de la mortalité). Le savoir-faire européen au niveau de la médecine et de l'hygiène a amélioré les conditions sanitaires des populations et on peut dire que la **COLONISATION** est à l'origine de la forte croissance démographique de l'ensemble de ces pays. Des instituts Pasteur sont installés dans la plupart des colonies. En 1891, Calmette crée à Saïgon le premier institut pasteur d'outre-mer. Il s'agit de lutter contre les maladies tropicales (Trypanosomiase). Mais ces progrès n'empêchent pas la propagation de maladies telles que la variole ou la grippe espagnole ; après la guerre 1/10^{ème} de la population en AEF en est victime. Si la première période de la **COLONISATION** a connu une hausse de la mortalité (choc microbien, désorganisation des systèmes sociaux, balbutiements de la médecine tropicale), la chute de la mortalité sera sensible dans la deuxième période de la **COLONISATION**. L'autre grande transformation est l'urbanisation rapide que connaissent les colonies. Les villes se développent, attirant les surplus de population des campagnes, qui viennent constituer un sous-prolétariat vivant en général dans des conditions lamentables. Le dernier aspect est celui de la scolarisation. La **COLONISATION** britannique a plus fortement favorisé le développement intellectuel et culturel des populations soumises que la **COLONISATION** française. De nombreux Indiens ont pu accéder à des niveaux de formation qui leur ont permis de s'intégrer dans l'administration coloniale, et de devenir ainsi les cadres des mouvements nationalistes. En Afrique noire, il n'existait au contraire qu'une seule école normale d'instituteurs pour l'ensemble de l'AOF. En Algérie, en 1929, seulement 6 % des enfants musulmans fréquentent l'école. Les missions religieuses ont aussi joué un rôle important. Elles ont tenté d'imposer la foi chrétienne avec un succès très inégal. En terre musulmane, la culture islamique a fortement résisté. En Afrique noire et en Asie, le christianisme s'est mieux implanté, mais le plus souvent associé à des cultes locaux. Le **SYSTEME COLONIAL** n'accorde en fait aucune valeur aux civilisations indigènes : il les considère comme inférieures et les tolère seulement quand il ne peut les éliminer.

La **COLONISATION** a fait se rencontrer deux types de cultures qui n'ont pas manqué, sinon de se mélanger, du moins d'interagir l'une sur l'autre. L'une des conséquences de ce contact, et non des moindres, est d'avoir ouvert

l'horizon d'un grand nombre d'individus. En étudiant les ressorts mêmes de la civilisation européenne, ceux-ci ont ensuite retourné ses principes contre la domination coloniale elle-même. Dans le domaine culturel, il est possible de préciser la définition de l'**assimilation** et de l'**association**. En principe, la politique d'**association** reconnaît les particularismes culturels des peuples soumis. Selon la politique d'**assimilation**, les populations colonisées doivent pour devenir éventuellement citoyens de la métropole acquérir la langue de la métropole et adopter le mode de vie européen. Cela passe souvent par l'école. Mais cette **assimilation** ne concerne le plus souvent qu'une élite minoritaire. En réalité, le résultat est souvent le même : on assiste à une acculturation, processus par lequel un individu adopte une culture étrangère (langue, mode de vie, religion), ce qui peut l'amener à abandonner sa propre culture. Les exemples de Léopold Sédar Senghor (Sénégalais, normalien, agrégé de Grammaire) et de **MOHANDAS GANDHI** (Indien, avocat) illustrent bien également le fait qu'on a des résistances au processus d'acculturation. Senghor va avec le Martiniquais Césaire affirmer le principe de négritude (affirmation de la valeur de la civilisation nègre en Afrique comme aux Antilles). **MOHANDAS GANDHI** va baser une partie de sa lutte contre la domination coloniale sur le rejet de la civilisation industrielle occidentale.

L'**assimilation** des populations peut se mesurer par l'acquisition de droits identiques à ceux des colonisateurs. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : pour l'acquisition de la nationalité française, il n'y a, en Algérie, que 1 622 naturalisations entre 1850 et 1920 et, en AOF, seulement 2 pour l'année 1937 ! La ségrégation des populations indigènes, c'est-à-dire leur mise à l'écart, reste la caractéristique majeure du **SYSTEME COLONIAL** : outre le fait que la quasi-totalité des populations colonisées n'ont pas les mêmes droits que les Français, elles sont soumises à des juridictions d'exception. Le code de l'indigénat est le régime administratif appliqué aux indigènes des colonies françaises, donnant à l'administration coloniale des pouvoirs exorbitants et laissant les indigènes hors du droit commun (il ne sera aboli qu'après la Seconde guerre mondiale). Les cas de barbarie existent aussi. Ainsi le commissaire Gaud, le 14 juillet 1904, fait sauter à la dynamite un indigène coupable de ne pas célébrer avec enthousiasme la fête nationale. Le scandale fut révélé par le *Petit parisien* mais Gaud ne fut condamné qu'à cinq ans de prison pour ses crimes. Il avait également ordonné de faire cuire une femme vivante et de faire boire le bouillon de son cadavre par son boy. On expliquait ces dérapages par des coups de folie provoqués par le soleil d'Afrique.

2.3.3. Conquérir les opinions métropolitaines

Les opinions publiques, longtemps, dans leur majorité sont assez indifférentes à la **COLONISATION**. Prenant conscience de ce fait, les milieux coloniaux ont développé une propagande intense, en utilisant des moyens variés : cinéma, foires, expositions, brochures, programmes scolaires. On exalte la richesse de ces terres lointaines, le surcroît de puissance pour la nation, l'oeuvre civilisatrice de la métropole. La propagande coloniale a surtout mis en avant l'oeuvre de civilisation, organisée autour du triptyque école, santé, justice.

L'exemple le plus important est l'*Exposition coloniale au parc de Vincennes à Paris en 1931*. Les plus beaux monuments sont reconstitués (le temple d'Angkor) et les Français, curieux d'exotisme, viennent nombreux les visiter. Les organisateurs rappellent aussi l'oeuvre civilisatrice de la France : abolition de l'esclavage, mise en place d'écoles (en fait, très peu nombreuses), bienfaits de la médecine (le docteur Schweitzer devient une figure héroïque et bienfaitrice par les dispensaires qu'il a créés en Afrique noire). En fait, cette propagande commence à porter ces fruits à la fin de la période, au moment même où les peuples colonisés prennent conscience de leur sujétion et réclament des réformes, sinon leur indépendance.

Mais il y a eu dans les métropoles des voix qui se sont élevées contre la **COLONISATION**. En 1906, se tient un « meeting de protestation contre la barbarie coloniale » où l'écrivain Anatole France dénonce la politique coloniale. En 1927, André Gide dans *Voyage au Congo* dénonce aussi les méfaits des Européens en Afrique noire. En 1927 est fondée à Bruxelles la ligue contre l'oppression coloniale présidée par Albert Einstein. En 1930, le Parti communiste français réagit de façon très critique à la célébration du centenaire de la conquête de l'Algérie par la France. L'Exposition de 1931 est aussi l'occasion de dénoncer la **COLONISATION** (poème « Il pleut sur l'Exposition coloniale » de Louis Aragon, tract des surréalistes). Cependant, toutes ces critiques restent minoritaires.

Conclusion

- réponse à la problématique :

Au total, l'entrée des colonies dans l'économie-monde et une certaine modernité est réelle, sans se fonder systématiquement sur la contrainte : ainsi l'attrait de la condition salariée attire-t-elle largement vers l'économie minière en plein essor dans l'entre-deux-guerres (a fortiori quand les travailleurs bénéficient du paternalisme typique du Congo belge). Mais, sans que la **COLONISATION** se confonde avec le **colonialisme**, elle emprunte à ce dernier la majorité de ses traits ; globalement, il s'agit bien d'abord d'une exploitation, qu'elle soit conduite par le biais des compagnies concessionnaires, de l'économie de traite, des grandes exploitations ou des réquisitions de toute nature.

- ouverture du sujet :

Comment cette exploitation est-elle remise en question ?

Leçon n° 3. Les remises en cause de la colonisation

Introduction

- définition du sujet (termes et cadrage) :

La **COLONISATION** a connu une contestation diverse, multiforme, qui n'a pas cessé de se renouveler. Celle-ci procède d'une part de la critique de la situation qui règne à l'intérieur des colonies et relève d'autre part de la remise en cause de la **COLONISATION** sur la scène internationale.

- problématique :

Pourquoi est-ce au moment où la **COLONISATION** est la mieux perçue en Europe que commence à se développer de fortes contestations dans les colonies ? En quoi les années 1914-1945 (guerres mondiales et crise des années 1930) ont-elles été un tournant dans la **COLONISATION** ?

- annonce du plan :

Nous nous demanderons d'abord sur quoi repose la critique de l'ordre colonial. Ensuite nous verrons comment es rapports de force changent surtout à partir de 1914. Enfin, nous étudierons l'aspiration des colonies à l'indépendance.

3.1. La critique de l'ordre colonial

3.1.1. Un système inégalitaire

Dès le départ, la **COLONISATION** a été dénoncée comme un rapport inégalitaire entre colonisateurs et colonisés. En France, par exemple, Clemenceau stigmatise le principe même de l'inégalité des races. Les socialistes prennent le relais, dénoncent la situation d'exploitation des peuples de couleur et forgent le concept de **colonialisme**. De fait, la **COLONISATION** s'est traduite, partout où elle s'est produite, par l'assujettissement des populations à un ordre et à des valeurs qui leur étaient étrangers.

3.1.2. Une résistance larvée

Les populations des colonies ont été subjuguées dans un premier temps par la puissance développée par les métropoles conquérantes. En situation d'infériorité sur le plan militaire et sur le plan technique, elles n'ont pu pendant longtemps envisager aucune résistance véritable. Le mécontentement, sinon le désespoir, s'exprimait par des révoltes de populations, de chefs, de sociétés organisées : guerres zouloues en Afrique du Sud, opposition annamite à la conquête des années 1880 en Indochine, victoire de Ménélik II contre les Italiens en Abyssinie. Samory Touré, chef malinké du Niger affronte en 1882 les Français. En 1898, il est capturé puis déporté au Gabon, où il meurt en 1900. Abd el Kader, après s'être opposé à la **COLONISATION** française en Algérie, meurt en exil à Damas en 1883. Behanzin, roi du Dahomey, attaque Cotonou en 1889 ; il obtient une rente annuelle de 20000 francs. Trahi, il est capturé et déporté en Algérie. Ces poussées de fièvre ont dans l'ensemble été rapidement maîtrisées par les autorités coloniales.

3.1.3. L'impossible réforme coloniale

Il relevait de l'intérêt des métropoles coloniales de développer un lien plus confiant, à même de garantir leurs intérêts. Aussi, une fois passées les violences de la conquête, elles cherchent à réformer le lien colonial dans un sens plus libéral. *Le 1^{er} India Act est signé en 1919*. Le « *Commonwealth of nations* » est l'ensemble d'États indépendants issus de l'Empire britannique, *né en 1931 dans le cadre du statut de Westminster* qui marque la véritable indépendance des dominions. Ils sont unis à la métropole par un lien plus moral que juridique et par leur libre volonté d'**association**. Le chef de l'État reste le souverain anglais. Le pragmatisme britannique trouve comme solution le développement du self-government (« gouvernement par soi-même »), où les indigènes ont la responsabilité de la politique intérieure. C'est la politique que défend l'administrateur écossais **MALCOLM MAC DONALD** en 1938. Déjà en 1935, le 2^{ème} India Act avait ouvert la voie en transférant une large partie des pouvoirs provinciaux à des responsables indiens.

En France, de nombreuses voix s'élèvent pour promouvoir une réforme coloniale. Dès 1920, **ALBERT SARRAUT**, ministre des Colonies (1920-1924 et 1932-1933), appelle de ses vœux le développement d'un programme de mise en valeur des colonies. En 1931, dans son ouvrage *Grandeur et servitudes coloniales*, il s'inquiète des conséquences de la présence européenne dans les colonies. *En 1937, MAURICE VIOLLETTE*, ministre des Colonies du Front populaire, pose la question de l'accession à la citoyenneté. *Le projet VIOLLETTE propose l'accession à la citoyenneté française de quelques milliers d'Algériens seulement* ; mais le projet *est abandonné* avant même d'avoir été discuté à la Chambre des députés. Les projets de réforme coloniale se heurtent à la réalité même du lien

colonial : tout effort en faveur de l'amélioration des populations autochtones ne pouvait que renforcer et encourager les forces de dissociation.

3.2. Le changement des rapports de force

3.2.1. L'impact de la Première Guerre mondiale

Durant la guerre de 1914-1918, les populations des colonies sont très largement mobilisées, au front comme à l'arrière. Les métropoles ont fait appel massivement aux troupes coloniales : tirailleurs sénégalais, goumis marocains, régiments indiens ont perdu des dizaines de milliers d'hommes sur les fronts européens. En échange de l'aide apportée, des promesses de libéralisation des colonies sont formulées. Les « coloniaux » sont également amenés à découvrir des réalités des métropoles qu'ils ignoraient, comme la contestation de l'autorité militaire dans les tranchées ou de l'autorité sociale et politique à l'arrière. Ils sont ainsi portés à remettre en cause l'image d'invulnérabilité des métropoles. Durant toute l'année **1925, le Marocain Abd el-Krim prend la tête d'une rébellion des montagnards du Rif en refusant la tutelle de la France et de l'Espagne**. Il faut l'action conjointe des corps expéditionnaires des deux pays pour venir à bout de ces combattants de la « guerre du Rif ».

Il faut aussi préciser qu'après la guerre, la Société des Nations (SDN) a confié les colonies des vaincus aux vainqueurs sous forme de mandat dont le principe théorique est d'amener les populations progressivement à l'indépendance. En fait, Royaume-Uni et France, surtout pour les mandats africains, appliqueront les mêmes méthodes coloniales dans ces pays. Le partage des dépouilles des Empires allemand et ottoman (ce dernier disparaît avec le traité de Sèvres en 1920) entraîne aussi un mandat français sur la Syrie et le Liban et un mandat britannique sur la Mésopotamie et la Palestine. On peut dire qu'avec ces mandats du Proche-Orient, il y a extension du domaine colonial européen durant cette période.

3.2.2. Le développement d'idéologies anticolonialistes

La guerre entraîne en outre la montée de puissances nouvelles, comme les Etats-Unis ou la Russie, qui formulent des théories anticolonialistes. L'**anticolonialisme** des Etats-Unis provient de la mémoire vivace de la guerre d'Indépendance qui leur a permis de se libérer du joug britannique. Ils dénoncent par ailleurs le **colonialisme** au nom de la doctrine Monroe, énoncée en 1823 contre l'**impérialisme** européen en Amérique du Nord. Ces grands principes généraux se doublent de la conscience d'intérêts bien compris : en constituant des zones économiques réservées, la **COLONISATION** limite le commerce mondial et le libre-échange, principes auxquels les Américains sont très attachés et sur lesquels ils ont construit leur prospérité. Ainsi, les quatorze points du président américain Thomas Woodrow Wilson (qui donne son nom à ce que l'on a appelé le wilsonisme) appellent à la formation d'un ordre mondial nouveau qui remet en cause la sujétion coloniale.

Le communisme, de son côté, procède à une critique de l'**impérialisme**. Avant que cet **anticolonialisme** révolutionnaire soit formalisé dans les vingt et une conditions définies par le Komintern (IIIe Internationale communiste), Lénine avait dénoncé la **COLONISATION** dans un ouvrage de 1916, *L'Impérialisme, stade suprême du capitalisme*. Les bolcheviques reconnaissent cependant un aspect « positif » à l'**impérialisme** occidental : par son développement, celui-ci est à l'origine de la création d'un prolétariat de couleur qui permettra d'envisager la révolution à l'échelle mondiale. Le mouvement internationaliste trouve de puissants relais dans les métropoles coloniales, avec l'apparition de partis communistes qui apportent leur soutien aux mouvements d'émancipation.

3.2.3. La crise des années 1930

La crise économique des années 1930 se traduit par un renforcement de l'exploitation des colonies par les métropoles, qui cherchent à atténuer, grâce au « réservoir colonial », l'impact du ralentissement de la vie économique. Les colonies vont devenir une bouée de secours pour les Etats européens. Devant l'effondrement du commerce mondial, les métropoles se replient sur leurs colonies. On assiste à un « recentrage colonial » : l'interdépendance métropole-colonies augmente en raison de la chute du commerce mondial et de l'élévation des droits de douane. Avec les **accords d'Ottawa en 1932, le Royaume-Uni renoue avec le protectionnisme et pratique la préférence impériale** (forme de protectionnisme qui consiste à privilégier les échanges avec ses colonies), ce qui porte le volume des échanges avec son empire à 47% en 1939, contre 22% en 1913. L'organisation des colonies en blocs monétaires, reliés aux métropoles, permet à celles-ci de mieux contrôler l'économie de leurs empires. La part des colonies dans les investissements des métropoles augmente considérablement, passant ainsi en France de 9% en 1913 à 45% en 1939. L'exploitation de ces espaces est donc accru, mais certains responsables en France ou en Angleterre estiment qu'il est de l'intérêt des métropoles d'assurer le développement économique des colonies et donc d'investir. Malgré quelques réalisations, cette politique restera limitée, notamment à cause de certains milieux économiques : compagnies maritimes, importateurs de produits bruts, exportateurs de produits bas de gamme (en particulier les fabricants de bougies françaises qui ne désirent pas l'électrification des colonies) qui ne visent que le profit immédiat.

Quoiqu'il en soit, la **COLONISATION** est toujours à l'ordre du jour en Europe à tel point qu'elle est même à l'origine de la résurgence d'attitudes belliqueuses et impérialistes. **Mussolini tente de créer une diversion aux**

difficultés internes en se lançant en 1935-1936 dans une guerre coloniale sanglante en Ethiopie sans que la SDN ne réagisse fermement. L'ensemble de ces facteurs a pour effet d'accroître le mécontentement dans les colonies, ce qui exacerbe et radicalise les revendications nationalistes.

3.3. L'aspiration à l'indépendance

3.3.1. L'origine des mouvements nationalistes

Les mouvements nationalistes procèdent d'inspirations diverses. Certains sont très anciens et sont portés par l'existence d'une élite nombreuse et cultivée, comme en Inde. On rencontre le même phénomène en Afrique anglophone, où des leaders charismatiques apparaissent très tôt, comme Kwame Nkrumah au Ghana. En Afrique du Nord, la formulation des revendications autonomistes est le fait des notables de l'islam, tel l'Emir Khaled (petit-fils de l'Emir Abd el-Kader, qui s'était opposé à la France en 1847) en Algérie en 1919, ou bien des oulémas, chefs d'écoles islamiques.

Ces revendications sont portées par des élites indigènes qui se servent de la culture acquise en Europe pour combattre les métropoles. Ainsi, *HÔ CHI MINH* passe sa jeunesse à Paris où il suit une formation d'ingénieur. Surtout, il découvre les thèses marxistes-léninistes, adhère au parti communiste français et retourne en Indochine pour fonder une organisation de lutte indépendantiste nationaliste d'obédience communiste. *L'année 1930 voit la création du Parti communiste vietnamien*. En Inde, *MOHANDAS GANDHI*, issu d'une famille de marchands, fait des études d'avocat et rentre dans son pays pour prendre la tête d'un mouvement indépendantiste.

3.3.2. Les stratégies

La diversité des mouvements se traduit également dans les voies prônées pour accéder à l'indépendance. La non-violence, prêchée par *MOHANDAS GANDHI*, est à mettre en relation avec le contexte culturel indien. *MOHANDAS GANDHI s'associe avec le parti du Congrès pour lancer qui lance des campagnes de non-coopération dès 1920* (boycottage des tissus britanniques), puis des *campagnes de désobéissance civile en 1930* et en 1940. Il oblige ainsi le gouvernement britannique à négocier. Mais le mouvement nationaliste aux Indes est cependant très divisé. À côté du parti du Congrès s'est constituée une Ligue musulmane, réorganisée à partir de 1935 par Muhammad Ali Jinnah, qui préconise la création d'entités politiques musulmanes séparées. Au contraire, certains dirigeants, comme *HÔ CHI MINH*, au Viêt Nam, préconisent une stratégie révolutionnaire de rupture. Il fonde en 1941 le Viêt Minh (abréviation de Viêt-nam Dộc Lập Đông Minh Hội, Ligue pour l'indépendance du Viêt-nam), regroupant des communistes (en grande majorité) et des nationalistes. En Tunisie, en 1934, Habib Bourguiba fonde le Néo-Destour, mouvement pour obtenir l'indépendance du pays et pour y instaurer un régime laïc et moderne (Destour signifie Constitution).

3.3.3. La Seconde Guerre mondiale

Il faut cependant attendre la Seconde Guerre mondiale pour que les facteurs de dislocation deviennent plus puissants et débouchent sur la décolonisation. Au Maroc, la contestation est animée par l'Istiqlal, parti nationaliste constitué pendant la Seconde Guerre mondiale, dans le cadre de la radicalisation des mouvements de contestation. Le parti rassemble, sous l'autorité du sultan, les principales forces luttant pour l'indépendance du pays (Istiqlal signifie indépendance). La guerre a confirmé l'affaiblissement des métropoles qui, comme la France, ont connu la défaite. Elle a affaibli fortement les métropoles qui ont eu besoin de toutes leurs ressources coloniales pour vaincre les nazis et les Japonais.

En Afrique du Nord, en Asie du Sud-Est, les pouvoirs coloniaux ont été démis de leurs fonctions par les puissances momentanément victorieuses. Les Européens n'apparaissent plus comme invincibles. Surtout, les Japonais, en quittant le Sud-Est asiatique en 1945, laissent des armes aux mouvements indépendantistes indochinois, lesquels s'organisent, dès la fin de la guerre, pour combattre le colonisateur.

Le contexte international, en outre, ne se prête plus au maintien d'empires coloniaux contestés autant par les États-Unis que par l'URSS.

Conclusion du chapitre

- réponse à la problématique :

Ce siècle (1850-1945) est bien celui de l'expansion coloniale de l'Europe. Les conquêtes opérées par la force font du continent le premier pôle de puissance au monde. L'Afrique et une grande partie de l'Asie sont ainsi partagées, au profit de la France et du Royaume-Uni principalement. Les empires permettent donc aux métropoles d'assurer leur prépondérance et leurs débouchés économiques et commerciaux. Le **SYSTEME COLONIAL** est essentiellement fondé sur la ségrégation et la domination des populations indigènes. Après une première phase de constitution des empires, qui se termine en 1914, les métropoles cherchent davantage à mettre en valeur leurs possessions. Mais les réformes du **SYSTEME COLONIAL** sont très limitées ; cela suscite des résistances et des revendications indépendantistes qui émergent dans les années 1920-1930.

C'est dans l'entre-deux-guerres que le discours colonial imprègne le plus la culture collective des métropoles, comme en témoigne pour la France le succès de l'Exposition de Vincennes de 1931. Il vante des réalisations qui ne sont pas minces, comme l'éradication progressive des endémies, et d'autres qui exigeraient plus de nuances, tels la scolarisation et le développement économique.

- ouverture du sujet :

L'affaiblissement des puissances européennes consécutif aux guerres mondiales amorce ensuite un vaste mouvement mondial de décolonisation.

Fiche bilan - Séquence n° 5 : La colonisation européenne et le système colonial

Notions de base :

COLONISATION
SYSTEME COLONIAL
EUROPEANISATION

Notions secondaires :

impérialisme
colonialisme / anticolonialisme
politique d'assimilation / politique d'association
administration directe / administration indirecte
économie duale
pillage des colonies / économie de prédation
nationalisme

Vocabulaire spécifique :

« Course au clocher »
Missionnaire
Doctrines coloniales
Coloniste / Anticoloniste
Protectorat
Mandat
Métropole
Colonie
Colonie d'exploitation
Colonie de peuplement
Colonat
Dominion
Commonwealth
Concession
Travail forcé
Créole
Pieds-noirs
Self-government
Autarcie
Préférence impériale
Code de l'indigénat
Ségrégation
Acculturation
Wilsonisme
Parti du Congrès
Désobéissance civile
Viêt-minh
Istiqlal
Néo-Destour

Repères chronologiques :

Colorier en bleu les colonies françaises, en vert les colonies britanniques et souligner en rouge ce qui concerne les résistances à la COLONISATION

I. La course aux colonies

1830 : Conquête de l'Algérie par la France

1847 : La France contrôle toute l'Algérie après la soumission d'Abd el-Kader

1853 : les Français en Nouvelle-Calédonie.

1855 : **DAVID LIVINGSTONE** découvre les chutes Victoria

1857-1858 : révolte des Cipayes contre les Anglais en Inde ; L'Inde est directement administrée par la Couronne britannique

1862-1863 : les Français s'installent en Indochine (Cochinchine) ; Protectorat français sur le Cambodge

1867 : le Canada devient le premier dominion britannique.

1869 : inauguration du canal de Suez (F. de Lesseps).

1871 : soulèvement en Kabylie (Algérie) contre les Français.

1875 : l'explorateur **SAVORGNAN DE BRAZZA** au Congo.

1876 : la Reine Victoria d'Angleterre, impératrice des Indes.

1880 : Annexion de Tahiti par la France

1881 : les Français créent un protectorat en Tunisie, mécontentement italien.

1882 : les Anglais en Egypte.

1884-1885 : Conférence de Berlin sur le partage de l'Afrique

1885 : fondation du parti du Congrès en Inde ; Création du Congo belge ; Protectorat français sur le Tonkin ; Annexion du Tanganyika et de Zanzibar par l'Allemagne

1886 : Exposition coloniale à Londres.

1887 : Création de l'Union indochinoise

1890-1891 : Conquête de l'Érythrée et de la Somalie par l'Italie.

1895 : Début de la constitution de l'AOF (Afrique occidentale française), terminée en 1904 (Gouvernement général)

1896 : Défaite italienne d'Adoua ; Annexion de Madagascar par la France.

1896-1899 : Break up China, partage colonial de la côte chinoise après la révolte des Boxers anti-européens

1898 : crise de Fachoda (Soudan) entre France et Angleterre.

1899-1902 : Guerre des Boers entre le Royaume-Uni et les deux républiques de l'Orange et du Transvaal en Afrique australe

1905 : Défaite russe contre le Japon ; Le Japon instaure un protectorat sur la Corée (traité de Portsmouth)

1905-1906 : Crise de Tanger entre France et Allemagne.

1906 : fondation de la Ligue musulmane en Inde.

1907 : la France interdit l'Institut du Tonkin (Indochine).

1908 : insurrection dans le Sud Annam (Indochine) ; Le Congo est cédé à la Belgique par Léopold II.

1909 : réforme Morley-Minto en Inde : des élus indigènes.

1910 : création de l'AEF (Afrique équatoriale française) ; Fondation de l'Union panaméricaine

1911 : crise d'Agadir (Maroc) entre France et Allemagne.

1912 : Le Maroc devient protectorat français ; L'Italie annexe la Tripolitaine (Libye)

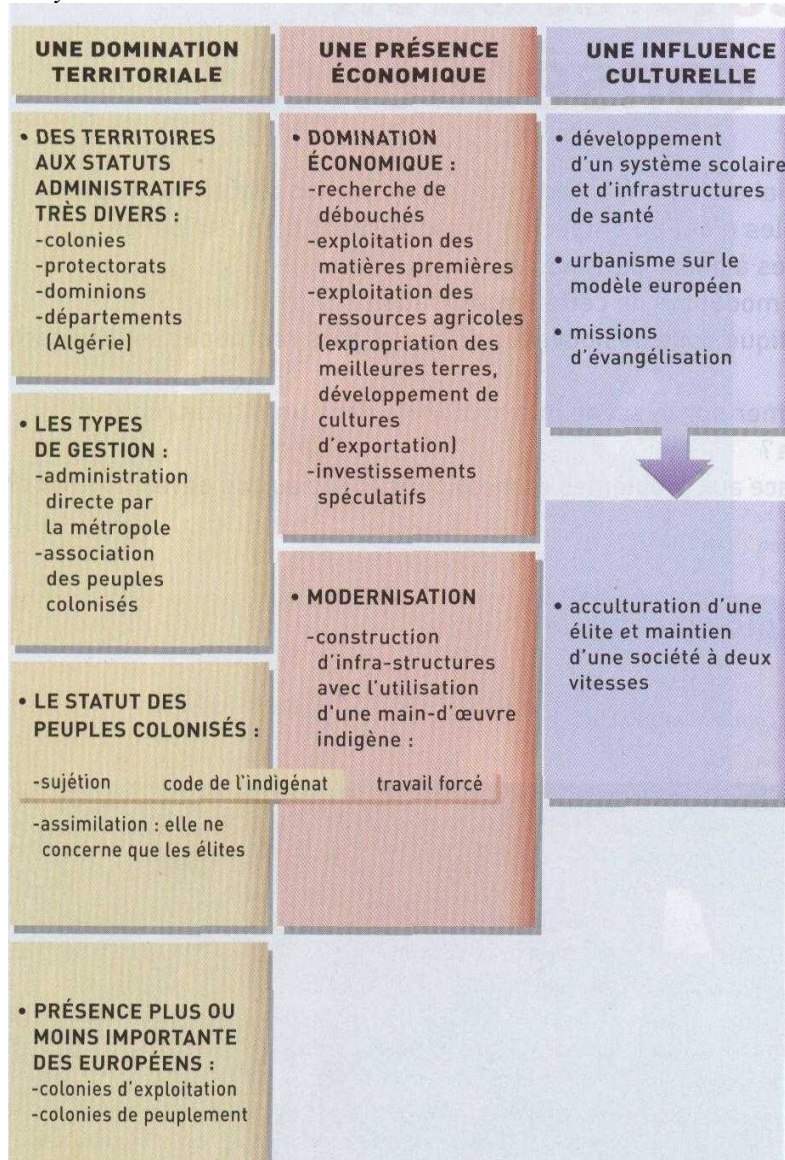
1913 : 1^{ère} campagne non violente de **MOHANDAS GANDHI** en Inde.

1914-1918 : Utilisation de troupes pendant la guerre (600 000 en France).

<p><i>Sigles :</i> SDN AOF / AEF</p>	<p><i>II. Les 1^{ère} grandes remises en cause de la colonisation</i></p> <p>1915 : agitation politique à Ceylan (Inde) et loi martiale. 1917 : Lord Montaigu promet une autonomie pour l'Inde. 1918 : Les 14 points de Wilson</p>
<p><i>Lieux clés :</i> Fachoda (Soudan) Les mythiques sources du Nil Le chemin de fer Congo-Océan Les principales colonies : Congo, Ethiopie, Inde, Indochine, Maroc</p>	<p>1919 : Agitation au Pendjab (Inde) et réforme Montaigu, 1^{er} India Act ; 1^{er} congrès panafricain à Paris 1920 : Premières campagnes de non-coopération en Inde, 1,5 M de grévistes derrière MOHANDAS GANDHI ; Colonies allemandes et territoires ottomans redistribués par mandats de la SDN ; Fondation du Parti communiste indonésien ; 1921 : fondation du Parti communiste chinois. 1922 : Indépendance de l’Egypte 1924 : British Empire Exhibition, exposition coloniale en GB.</p>
<p><i>Personnages clés :</i></p> <p>SAVORGNAN DE BRAZZA JOSEPH CHAMBERLAIN JULES FERRY MOHANDAS GANDHI HÔ CHI MINH DAVID LIVINGSTONE FREDERICK LUGARD MALCOLM MAC DONALD ALBERT SARRAUT HENRY STANLEY MAURICE VIOLLETTE</p>	<p>1925-1926 : Guerre du Rif au Maroc 1926 : Messali Hadj fonde l'Étoile nord-africaine. 1926-1927 : insurrection communiste à Java et Sumatra (Indonésie). 1927 : fondation du Parti nationaliste indonésien (Soekarno). 1929 : le parti du Congrès réclame l'indépendance de l'Inde. 1930 : Grande campagne de désobéissance civile de MOHANDAS GANDHI ; Création du Parti communiste vietnamien 1931 : Exposition coloniale à Paris (34 M de visiteurs) ; Statut de Westminster organisant le Commonwealth ; accord MOHANDAS GANDHI / Lord Irwin sur l'autonomie indienne. 1932 : Conférence d'Ottawa, la GB adopte la préférence impériale ; Exposition coloniale à Marseille ; MOHANDAS GANDHI reprend sa campagne de désobéissance civile 1935 : 2^{ème} India Act 1935-1936 : les Italiens en Ethiopie : dernière conquête coloniale 1937 : grève des universités et des écoles en Birmanie ; échec du projet Blum-VIOLLETTE ; invasion de la Chine par le Japon 1941 -1945 : conquêtes du Japon en Asie du Sud-Est. 1941 : HÔ CHI MINH, au Viêt Nam, fonde le Viêt-minh</p>

Fiche de révision - Séquence n° 5 : La colonisation européenne et le système colonial

Productions graphiques : le système colonial



Problématiques :

Quels sont les facteurs de l'expansion coloniale ?

Quelles sont les étapes de la **COLONISATION** qui ont abouti au partage du monde ?

Comment les pays d'Europe ont-ils organisé le « partage du monde » ?

Comment l'Afrique a-t-elle été partagée et conquise en 1870 et 1914 ?

Les colonies : mise en valeur ou exploitation ?

L'administration des colonies : **assimilation** ou **association** ?

Les peuples colonisés : **assimilation** ou ségrégation ?

Quelles sont les particularités de la **COLONISATION** française par rapport à la **COLONISATION** britannique ?

Pourquoi est-ce au moment où la **COLONISATION** est la mieux perçue en Europe que commence à se développer de fortes contestations dans les colonies ?

En quoi les années 1914-1945 (guerres mondiales et crise des années 1930) ont-elles été un tournant dans la **COLONISATION** ?

Comment le **SYSTEME COLONIAL** cherche-t-il à s'adapter au cours du XXe siècle ?

Quel bilan peut-on faire de la **COLONISATION** ?

La **COLONISATION** a-t-elle été une « bonne affaire » pour l'Europe ?

La **COLONISATION** a-t-elle été positive ou négative pour les colonies ?

A qui a profité la **COLONISATION** ?

La **COLONISATION** est-elle à l'origine des difficultés des pays du Tiers Monde ?

L'Empire colonial français était-il compatible avec les valeurs de la République et de la démocratie telles qu'elles furent définies après 1945 ?